



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 avril 2019 — N° 33

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Denis Hall pour son courage et sa détermination.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Mouvement social madelinot inc.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre d'action bénévole de La Vallée-du-Richelieu inc.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la Caisse Desjardins portugaise.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Morin pour sa contribution au développement de l'éducation et de la culture entrepreneuriales.

16 avril 2019

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Hélène Gaudet Lessard pour sa contribution au développement culturel de l’Abitibi-Témiscamingue.

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Julie Lemieux, directrice générale de la Société d’aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la création d’un conseil climat par les élus de la MRC de Rimouski-Neigette.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner le succès des Jeux d’hiver d’Olympiques spéciaux Québec.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le 102^e anniversaire de Mme Clarisse Chartrand.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

16 avril 2019

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2018 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, accompagné des renseignements additionnels.

(Dépôt n° 536-20190416)

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Le plan stratégique 2019-2023 de la Commission de la fonction publique.

(Dépôt n° 537-20190416)

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport détaillé des activités du Fonds Accès Justice 2017-2018.

(Dépôt n° 538-20190416)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 24 concernant le Programme d'infrastructures municipales d'eau, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 mars 2019 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 539-20190416)

16 avril 2019

La réponse à la question écrite n° 25 concernant le financement du Camp musical du lac Matapédia, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 mars 2019 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 540-20190416)

La réponse à la question écrite n° 28 concernant la plateforme Approche interactive au développement de l'enfant, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 mars 2019 par M. Fortin (Pontiac).

(Dépôt n° 541-20190416)

M. le président dépose :

Le plan stratégique 2019-2023 de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 542-20190416)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 20, 25, 26, 27 et 28 mars ainsi que les 3, 4, 5, 9, 10, 11 et 12 avril 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 543-20190416)

16 avril 2019

Dépôts de pétitions

Mme Nichols (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 717 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconstruction du pont d'étagement du chemin des Chenaux à Vaudreuil-Dorion.

(Dépôt n° 544-20190416)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 11 avril 2019, sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, proposant que le projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 82 en annexe)

Pour : **65** Contre : **47** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 3 est adopté.

16 avril 2019

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lemieux (Saint-Jean), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 70^e anniversaire de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec, la plus vieille association du genre en Amérique du Nord, et dont le siège social se situe désormais à Saint-Jean-sur-Richelieu;

QU'elle rappelle que 22 000 personnes au Québec sont atteintes de paralysie cérébrale et qu'à ce nombre, s'ajoutent 140 nouveaux diagnostics annuellement;

QU'elle remercie, au nom de tous les Québécois, l'APCQ qui, depuis 70 ans, aide les familles de ceux et celles qui vivent avec la paralysie cérébrale en plus de contribuer, à titre de membre fondateur, à la Chaire de recherche en paralysie cérébrale de l'Université Laval;

QU'enfin, elle souligne le lancement de l'opération papillon vert, une vaste campagne de sensibilisation qui se déploiera tout au long de ce 70^e anniversaire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Dorion (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale commémore le génocide arménien qui a débuté en avril 1915 et qu'elle rappelle qu'il s'agit d'une des plus grandes tragédies du vingtième siècle;

16 avril 2019

QU'elle exprime sa solidarité envers le peuple arménien et ses descendants et rende hommage aux nombreuses victimes qui ont péri au cours des sombres événements il y a 104 ans;

QU'elle réitère son engagement à lutter contre toute forme de haine, de discrimination raciale, ethnique et confessionnelle et qu'elle réitère l'importance qu'elle accorde à l'édification d'un monde plus juste, plus pacifique et plus égalitaire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec Mme David (Marguerite-Bourgeois), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de l'urgence en matière de santé mentale au Québec;

QU'elle reconnaisse les besoins urgents de notre système de soins en santé mentale et de prévention du suicide;

QU'elle reconnaisse que l'amélioration de la prévention et des soins en santé mentale constitue un chantier national prioritaire;

QU'elle demande au gouvernement d'élargir la consultation annoncée à ce sujet, afin d'y inclure davantage de groupes de la société civile et de permettre une réflexion plus longue et en profondeur.

16 avril 2019

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **83** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Perry Mélançon (Gaspé), conjointement avec Mme Charest, ministre déléguée à l'Éducation, M. Ciccone (Marquette), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite de M. Georges St-Pierre, deux fois champion des poids mi-moyens, puis champion des poids moyens de l'UFC;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de M. St-Pierre au rayonnement sportif du Québec à l'international;

QU'elle reconnaisse l'impressionnant parcours sportif de M. St-Pierre, un modèle de dépassement de soi, de discipline et d'humilité.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), Mme Dorion (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

16 avril 2019

QUE l'Assemblée nationale porte les sentiments de peine et de désarroi qui ont affecté des millions de Québécois à la suite de l'incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame-de-Paris et souligne la vague de compassion qui a déferlé sur le monde entier devant cette tragédie;

QU'elle offre sa solidarité et son amitié au peuple français;

QU'elle affirme que le patrimoine bâti est une source de fierté collective et fait partie prenante de l'identité des nations;

QU'elle prenne acte de la douleur que peuvent ressentir les citoyens lorsqu'une part de leur patrimoine est détruit;

QU'enfin, le gouvernement du Québec soutienne la France dans cette épreuve difficile.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Lefebvre, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée d'Abitibi-Ouest soit nommée membre permanente de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Nicolet-Bécancour;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

16 avril 2019

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Habitation, Régie du logement, Régie du bâtiment » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Immigration, Diversité et Inclusion »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Énergie et Ressources naturelles »;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Justice » du portefeuille « Justice »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Accès à l'information » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Protection de la langue française » du portefeuille « Culture et Communication ».

À 15 h 45, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 avril 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

16 avril 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 82)

POUR - 65

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Les Plaines)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Legault (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chauveau)	
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	Lévesque (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	(Chapleau)	
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Martel (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	McCann (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

CONTRE - 47

Anglade (PLQ)	Fournier (IND)	Massé (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	(Jean-Talon)	
Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Robitaille (PLQ)	

16 avril 2019

Sur la motion de M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 83)

POUR - 109

Allaire (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fontecilla (QS)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Arseneau (PQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Roy (PQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
(Prévost)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Zanetti (QS)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellette (IND)	
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Soulanges)	
Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	
Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (PLQ)	
	(Champlain)	(Jean-Talon)	